



<b>COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL</b> Séance du 17 septembre 2019
--

L'an deux mil dix-neuf, le 17 septembre 2019 à 18 H 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseiller.ères en exercice :	22
Nombre de présent.es :	13
Nombre de votant.es :	18
Date de la convocation :	11 septembre 2019
Date d'affichage du compte-rendu :	20 septembre 2019

**PRÉSENT-E-S** : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :

Mr ALBERTINI André qui donne procuration à Mr BUSSIÈRE Jean-Michel  
 Mme GUYET Jocelyne qui donne procuration à Mme GRAVIER Maria Del Mar  
 Mme MEHAMEDI Dalila qui donne procuration à Mme GUIBELIN Marie-Rose  
 Mme SANTA-CRUZ-SESTIER Annie qui donne procuration à Mr CHEVRIAUX Jacques  
 Mme CRETET-JEANNEAUX Cyriel qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel

**EXCUSÉS** : Mr SION Fabien – Mr GUICHARD Christian

**ABSENT.E-S** - Mme ROSSETTO Annie – Mr ROUARD David

**Madame GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance**

### Ordre du jour

#### **I - COMPTABILITE-FINANCES :**

- 1.1- **Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** – Répartition des frais de fonctionnement dus par les communes extérieures – Année scolaire 2018-2019
- 1.2- **Recouvrement des frais du Réseau d'Aide Spécialisé (RASED)** – Année scolaire 2018/2019
- 1.3- **Droit de place et occupation du Domaine public** – Redevance

**II – Syndicat Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (SYDOM)** du Jura : rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

**III – Syndicat Intercommunal des Eaux du Recépage (SIER)** : rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

**IV - SOCIETE SOLVAY OPÉRATIONS France** – Demande d'autorisation environnementale pour l'augmentation de la capacité de production de polychlorure de vinylidène (PVDC) – Avis du Conseil municipal.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

QD n° 1 – Budget Caisse des Ecoles : Décision modificative n° 01/2019

**INFORMATIONS DIVERSES**

- Travaux mise aux normes sécurité et normes handicapées Salle des Fêtes – Ecoles maternelle et élémentaire.
- Transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- Remise de livres aux élèves de CP de l'école élémentaire Paul Langevin
- Inauguration des Sentiers pédestres
- Travaux en cours ou programmés

## I - COMPTABILITE-FINANCES :

### 1.1- Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) – Répartition des frais de fonctionnement dus par les communes extérieures – Année scolaire 2018-2019

Le Conseil Municipal,

- **CONFIRME à l'unanimité** le principe d'une facturation à 50% du coût réel soit pour un-e élève d'école élémentaire : 234,00 €.
- **CHARGE** le Maire de faire procéder au recouvrement des sommes dues par les communes dont sont originaires les enfants des Unités Localisées pour l'inclusion scolaire.

### 1.2- Recouvrement des frais du Réseau d'Aide Spécialisé (RASED) – Année scolaire 2018/2019

L'ensemble des frais de fonctionnement du RASED (1 316 €) a été supporté par la Commune de Damparis. Il convient de répercuter les frais liés à l'intervention du psychologue scolaire aux communes concernées : Damparis, Abergement la Ronce, Champvans, Sampans.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE à l'unanimité** de procéder au recouvrement des sommes dues par les communes concernées au prorata du nombre d'élèves de chaque commune.

### 1.3- Droit de place et occupation du Domaine public – Redevance

Le Conseil Municipal,

- **FIXE à l'unanimité à 6 € le m<sup>2</sup>** le montant de la redevance annuelle d'occupation du domaine public pour l'utilisation d'une partie du domaine public communal destiné à accueillir une activité commerciale ou professionnelle en devanture d'un établissement (type étal ou terrasse).
- **DIT** que ce montant est révisable annuellement par l'assemblée délibérante.

## II- Syndicat Départemental de Traitement des Ordures Ménagères ( SYDOM) du Jura : rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Le Maire expose les grandes lignes du rapport annuel 2018 du SYDOM du Jura et relate les activités de ce service public.

Le Maire précise que ce rapport est consultable en Mairie.

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2018 du SYDOM sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

### III - Syndicat Intercommunal des Eaux du Recépage (SIER) : rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

Treize communes sont desservies par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Recépage. Damparis compte 1 318 abonné-e-s, sur un total général de 6 151 abonné-e-s.

La consommation moyenne par abonnement est de : 92.8 m<sup>3</sup> par an (90.8 en 2017).

Tarification du service de l'eau potable :

Le prix du service comprend : une partie fixe (abonnement) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Le Prix annuel théorique y compris Redevance pollution, mais sans la taxe assainissement, pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> est de :

2015	2016	2017	2018	2019
195,83 €	197,58 €	198.04 €	200.62 €	198.83 €
1,63 € le m <sup>3</sup>	1,65 € le m <sup>3</sup>	1.65 € le m <sup>3</sup>	1.67 € le m <sup>3</sup>	1.66 € le m <sup>3</sup>

Sur ce montant 42,3% reviennent à l'exploitant SOGEDO pour l'entretien et le fonctionnement 30,7% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 27%.

Redevance de pollution domestique :

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Le montant de cette redevance s'élève à 0,27 €/m<sup>3</sup> soit 32,40 € pour 120 m<sup>3</sup>.

Concernant la qualité de l'eau, la conformité bactériologique est de 100 % et la conformité physico-chimique est de 100 %.

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** de ce rapport.

### IV - SOCIETE SOLVAY OPÉRATIONS France – Demande d'autorisation environnementale pour l'augmentation de la capacité de production de polychlorure de vinylidène (PVDC) – Avis du Conseil municipal.

Une enquête publique s'est déroulée du 19 juillet au 2 septembre 2019 sur les Communes d'Abergement la Ronce, Damparis et Tavaux. Cette enquête portait sur la demande d'autorisation environnementale de la Société Solvay Opérations France pour un projet d'augmentation de la capacité annuelle de production de PVDC de 45kt à 60kt.

Conformément au Code de l'environnement, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur cette demande d'exploitation.

Le Conseil municipal,

- **EMET** à la majorité un avis favorable assorti des remarques suivantes :
  - o Il convient de veiller à ce que les documents fournis lors des prochaines enquêtes publiques soient plus clairs et lisibles pour des personnes non initiées : résumé, synthèse, photos, visuels qui permettent de mieux comprendre les tenants et aboutissants du thème soumis à l'enquête publique.
  - o Il est demandé de réduire la consommation d'eau puisée dans la nappe phréatique, bien commun dont il convient de faire une utilisation modérée, surtout avec les étés secs successifs que nous venons de connaître.
  - o Il est souhaitable que l'adjonction d'un réservoir tampon et d'une unité de traitement des effluents gazeux réduisent sensiblement les rejets gazeux atmosphériques nocifs et conduiront à la suppression de certaines odeurs nauséabondes lors des marches dégradées de l'installation.
  - o Maintien de l'actuel Plan de Prévention des Risques Technologiques Solvay.

## QUESTIONS DIVERSES

### QD n° 1 – Budget Caisse des Ecoles : Décision Modificative N° 01/2019

Le Conseil Municipal,

**APPROUVE** la proposition du Maire d'ajuster les crédits de l'exercice 2019 du budget Caisse des écoles, par l'établissement d'une décision modificative, afin que les opérations d'amortissement des subventions d'investissement puissent être effectuées.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Travaux mise aux normes sécurité et normes handicapées Salle des Fêtes – Ecoles maternelle et élémentaire.  
Christian GRAS informe le Conseil que les travaux ont commencé comme prévu à la Salle des Fêtes le 9 septembre 2019. Ils sont programmés jusqu'en novembre 2019.
- Transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole  
Le Maire expose à l'assemblée que le transfert de la compétence assainissement se réalisera le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il précise que toutes les fonctions techniques ou administratives seront de la compétence de la communauté de communes qui en assurera également la charge financière.
- Remise de livres aux élèves de CP de l'école élémentaire Paul Langevin  
Le Maire informe le Conseil qu'une remise de livres est prévue à l'école élémentaire le jeudi 3 octobre 2019. Cette action qui est amenée à être reconduite annuellement à chaque rentrée scolaire à destination des élèves de CP a pour but notamment d'inciter les enfants et leurs parents à la lecture, à la réflexion et à fréquenter davantage les bibliothèques.

- Inauguration des Sentiers pédestres

Le Maire fait part au Conseil que la date du samedi 5 octobre 2019 a été retenue en accord avec le Conseil Consultatif pour l'inauguration des sentiers pédestres de la Commune. Rendez-vous a été fixé à 9h devant le Gymnase Delaune pour celles et ceux qui souhaitent marcher sur le circuit n°1.

- Travaux en cours ou programmés :

- Tests à la fumée dans le réseau assainissement dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement prévus sur le mois de septembre 2019.
  - Travaux rue du Moulin : en cours de finition, devraient être achevés au plus tard fin septembre 2019.
  - Installation du panneau électronique sur la Place du 1<sup>er</sup> Mai programmée le 27 septembre 2019.

**Fin de la séance à : 19h10**